



VERBATIM

CONFERENCE DE PRESSE

Bangui, le 14 novembre 2025

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA, décalée cette semaine de mercredi à vendredi afin de vous rendre compte de notre actualité en temps réel. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

L'essentiel de la conférence de ce jour sera bien évidemment consacré à la réunion sur la République centrafricaine que les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies ont tenue hier soir à New York et au cours de laquelle ils ont approuvé la **reconduction du mandat de la MINUSCA** pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 novembre 2026.

Sur les 15 états membres du Conseil de sécurité, 14 ont voté en faveur du renouvellement du mandat alors qu'un membre, les Etats Unis, s'est abstenu. Le nouveau numéro de résolution qui va guider le travail de la MINUSCA pour les douze mois à venir est le 2800. Il est à noter que c'est la France qui a présenté le texte du projet de résolution.

Comme l'ont souligné les intervenants, avant et à l'issue du vote, la MINUSCA va pouvoir poursuivre la mise en œuvre de ses activités dans les domaines prioritaires que sont le processus électoral, la protection des civils, la restauration et l'extension de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire centrafricain et le soutien à l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR).

La résolution 2800 fixe le plafond de troupes à 14 046 militaires, contre 14 400 précédemment et 2 999 policiers contre 3 020.

Le Représentant permanent de la République centrafricaine auprès des Nations Unies a salué le renouvellement du mandat et a remercié les membres du Conseil pour leur esprit de compromis et la flexibilité dont ils ont fait preuve lors des discussions précédant le vote. Il a souhaité que le renouvellement du mandat s'accompagne des contributions financières qui lui permettront « *de répondre au besoin de la paix et du peuple centrafricain* ».

Ce nouveau mandat, comme les précédents, sera mis en œuvre par la MINUSCA de façon conjointe et en étroite collaboration avec les autorités centrafricaines aux niveaux national et local. Notre objectif commun est de préserver et consolider les acquis enregistrés ces dernières années dans la consolidation de la stabilité en République centrafricaine au bénéfice des populations de ce pays.

La recherche d'une paix durable reste donc au cœur de notre mandat. Une paix gagnée pas à pas, territoire par territoire, avec des avancées significatives comme la signature, fin octobre, de l'accord local de paix à Am-Dafock entre les communautés frontalières centrafricaines et soudanaises. Depuis cette signature, la MINUSCA a poursuivi son soutien aux autorités locales afin de faire connaître les dispositions de cet accord crucial pour la stabilité de la Vakaga et en assurer ainsi son respect par toutes les parties prenantes.

Ces derniers jours, plus de 3 000 personnes ont participé à des activités de sensibilisation à Am Dafock et Birao parmi lesquelles un atelier d'information, une émission foraine radiophonique et la présentation de sketches. Je vous rappelle que cet accord local de paix a été conclu grâce à la facilitation et à la médiation de la MINUSCA.

Sur le terrain, les effets sont déjà visibles : il est à nouveau possible de circuler librement sur l'axe Birao-Am-Dafock et entre les deux côtés de la frontière. On observe aussi le retour progressif des personnes déplacées vers leurs villages d'origine.

L'actualité électorale s'intensifie à l'approche des scrutins prévus le 28 décembre. Hier, une étape importante du processus électoral a été franchie, avec la réception à Bangui par l'Autorité nationale des élections (ANE) de 892 135 cartes d'électeurs. La grande majorité d'entre elles, 691 839 précisément, seront acheminées dans les prochaines semaines à l'intérieur du pays avec le soutien de la MINUSCA. Les plans logistiques sont déjà prêts pour le déploiement des cartes et autres matériels électoraux.

La révision du fichier électoral, ainsi que la production et la distribution des cartes d'électeurs, ont été financées par le Gouvernement centrafricain avec l'appui de plusieurs partenaires : le Cameroun, le Canada, l'Union européenne, la France, le Maroc, la MINUSCA, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Suisse.

Autre volet du soutien de la MINUSCA au processus électoral : celui de sa sécurisation. Ce matin, la Mission a remis divers équipements aux autorités centrafricaines, notamment du matériel destiné au maintien et au rétablissement de l'ordre public, des motos et des tentes destinées aux Forces de défense et de sécurité. Cet appui de la Mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan intégré de sécurisation des élections (PISE) en République centrafricaine.

Enfin, ce mercredi, la ligne verte 1325 a été réactivée, une ligne mise en place lors des élections de 2020 avec le soutien d'ONU Femmes et de la MINUSCA. Le 1325 est un numéro gratuit accessible via tous les opérateurs téléphoniques locaux, permettant de signaler tout acte de violence, de discrimination ou de fraude pendant la période électorale qui s'annonce.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Samuelle Bogoto)

- Vous venez de le dire, le Conseil de sécurité a renouvelé le mandat de la MINUSCA à travers la résolution 2800. Alors, en quoi cette nouvelle résolution diffère-t-elle de l'ancienne ? Est-ce qu'on est dans la continuité de l'ancienne résolution, la 2759 ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

En effet, je crois que la résolution 2800 est dans la continuité des précédentes résolutions : sur sa durée à 12 mois, sur l'effectif des troupes autorisé, puisque je vous l'ai indiqué, à quelques dizaines d'hommes ou de femmes près, que ce soient des militaires ou des policiers, le seuil autorisé demeure le même, évidemment, les tâches prioritaires demeurent les mêmes et les membres du Conseil de sécurité, qui ont eu l'occasion de s'exprimer hier lors de ce vote, qui, je vous rappelle, 14 voix pour et une abstention, on a à nouveau frôlé l'unanimité, les États membres, qui se sont exprimés hier, ont justement rappelé, ainsi que le Représentant permanent de la République centrafricaine auprès des Nations Unies, donc, tous ont rappelé la nécessité d'assurer la continuité et de continuer à capitaliser sur les gains acquis ces dernières années en termes de sécurité, en termes de paix, en termes d'extension de l'autorité de l'État. Donc, la continuité, oui, en soutien aux autorités centrafricaines, avec la priorité des priorités, dans les mois qui viennent, c'est le soutien au processus électoral, mais bien sûr, sans perdre de vue, la protection des civils, l'extension de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire centrafricain, le soutien à l'accord de paix, l'APPR-RCA dont les opérations de désarmement, démobilisation et intégration sont une partie intégrante.

Questions des journalistes

Radio Fréquence RJDH (Vivien Nvalé)

- Tout à l'heure, je vous ai suivie attentivement. En termes d'effectifs, vous avez parlé qu'il n'y a pas un changement en tant que tel sur l'effectif, je voulais parler des forces. Nous sommes en face d'un processus électoral, je voulais parler, par exemple, des différentes élections de décembre 2025. Ne

pensez-vous pas qu'avec cet effectif-là, la MINUSCA n'aurait pas de difficultés en termes de sécurisation de ce scrutin et puis en termes de déploiement pour le processus ? Voilà un peu ma préoccupation.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vais clarifier. Les effectifs qui sont mentionnés dans la résolution sont les effectifs maximums autorisés. Donc, le Conseil de sécurité décide que la MINUSCA a le droit d'avoir jusqu'à X nombre de militaires ou de policiers. Ça, c'est une première chose. La deuxième chose, on fixe un seuil maximal, après, ça peut être en dessous, et là, force pour moi est d'aborder la question qu'on doit déconnecter mais que je dois quand même rattacher à ce moment-là, celle de la mise en œuvre du plan de contingence de la MINUSCA. Pour les raisons qu'on a déjà développées ici, qui sont celles du non-paiement ou du paiement tardif de leur contribution par certains États membres, le Secrétaire général a demandé à toutes les opérations de maintien de la paix de réduire les dépenses sur le budget 2025-2026 et en conséquence de quoi, il nous a été demandé de réduire nos dépenses, ce qui affecte à la fois nos personnels en uniforme, le personnel civil et aussi nos opérations. Mais comme nous l'avons dit, nous mettons en œuvre ce plan de contingence en restant attachés à la mise en œuvre de nos priorités. Le vote hier de ce mandat et la confiance renouvelée du Conseil de sécurité ne font que nous encourager et exiger de notre part de mettre en œuvre ce mandat de soutien au processus électoral dont la sécurisation est l'un des volets. La sécurisation du processus électoral est l'affaire de tous et pas uniquement de la MINUSCA. Il y a plusieurs acteurs qui sont impliqués : l'Autorité nationale des élections pour la coordination, les Forces de défense et de sécurité intérieure et la MINUSCA, donc dans le cadre du plan intégré de sécurisation des élections. Je l'ai mentionné dans mon propos liminaire, aujourd'hui, il y a, au moment où on parle, une cérémonie de remise d'équipements par la MINUSCA, justement, au Ministre de l'intérieur, d'équipements qui vont pouvoir permettre aux Forces de défense et aux Forces de sécurité intérieures de pouvoir mieux répondre à leur mission de sécurisation des élections.

La sécurisation des élections, c'est une histoire de coordination, c'est une question de répartition des tâches entre tous les acteurs, nous ne sommes pas les seuls acteurs et actuellement, le travail est fait. Il y a des réunions qui se font de façon très régulière entre toutes ces parties prenantes pour que ce processus électoral puisse être sécurisé. Il est dans l'intérêt de tous que les élections se déroulent dans le climat le plus apaisé possible.

Questions des journalistes

Radio Ndeke Luka (Destin Debonheur Wlikon)

- J'ai deux questions. La première, vous avez parlé de la réduction des Casques bleus de 14 400 à 14 064, soit une réduction de 336 Casques bleus. Alors, comment est-ce que vous allez mettre en place cette réduction ? Ou bien cette réduction visera quel contingent ?
- La deuxième question, ce mandat, vous allez continuer la concrétisation des actions que vous avez déjà faites, visant la consolidation de la paix, alors que c'est depuis 11 ans, si je ne me trompe pas, que la MINUSCA est ici, en République centrafricaine, l'insécurité continue de persister, surtout dans le Haut-Mbomou, avec les Azandé Ani Ko Gbé et récemment, à Am-dafock. Alors, peut-on dire que la MINUSCA reste encore efficace pour la sécurité des habitants à l'intérieur du pays ou bien c'est juste pour les élections à venir que la MINUSCA continue encore de travailler là-dessus ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous invite vraiment à écouter, puisque c'est disponible sur la web TV des Nations Unies, les échanges qui ont eu lieu au Conseil de sécurité entre tous les États membres, l'intervention de votre représentant, du représentant permanent de la République centrafricaine [auprès de l'ONU] et vous verrez que les propos de toutes ces personnes s'inscrivent en porte-à-faux par rapport à ce que vous venez d'annoncer. Ceci étant dit, je vais vous répondre puisque je suis là pour ça. Je viens d'expliquer à votre collègue de RJDH que la question du nombre de Casques bleus, c'est le nombre autorisé de troupes qui peuvent être déployées dans le pays. C'est un marqueur. Pour toutes les missions de maintien de la paix, il y a ce marqueur et, en fonction de ce marqueur, on sait quel peut être le volume et l'étendue de la mission. Et pour cette Mission et pour les États membres du Conseil de sécurité, il était important de garder ce marqueur au seuil maximum qui est, à quelques dizaines près, celui des

années précédentes, donc, c'est un chiffre maximal, mais ça n'indique pas que ça correspond au nombre exact de Casques bleus présents dans le pays.

Concernant la deuxième question, oui, ce serait plus facile pour moi, encore une fois, de vous renvoyer au débat d'hier et de celui d'il y a deux semaines [réunion du Conseil de sécurité sur la situation en RCA du 28 octobre 2025]. Oui, il y a encore de l'insécurité dans le Haut-Mbomou et dans la Vakaga. Je viens d'en parler concernant la Vakaga, la Mission a facilité la conclusion d'un accord local de paix et tout cela fait partie de tous les efforts qui sont entrepris par la Mission avec les autorités centrafricaines. On voit aussi le nombre de vies qui sont sauvées tous les jours, le nombre de conflits qui sont évités grâce à la présence de la MINUSCA et des Forces centrafricaines sur le terrain. Ça me semble un petit peu court de vouloir relier la présence de la MINUSCA aux élections. On a une feuille de route qui est celle de soutenir l'Accord de paix. Il y a eu des progrès formidables qui ont été réalisés. On a vécu cette année où il y a les deux groupes armés majeurs, UPC et 3R, qui sont revenus dans l'Accord de paix. Depuis lors, il y a plus de 800 combattants qui ont pu être désarmés, démobilisés avec le soutien de la MINUSCA, donc, je préfère suivre cette ligne-là, celle qui va vers la paix plutôt que d'essayer de trouver des arguments contraires.

Questions des journalistes

Le Gardien Médias (Selda Junior)

- Le mandat vient d'être renouvelé alors que 15 % ont été réduits sur le budget de la Mission. Dans une conférence de presse précédente, vous avez évoqué la fermeture de certaines bases à travers le pays. Ma question est de savoir quelles bases seront fermées et quelles bases vont rester pour exécuter ce nouveau mandat. Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Oui, en effet, le renouvellement de ce mandat intervient dans un contexte de crise de liquidité et de réduction du budget de la MINUSCA, laquelle réduction va entraîner le départ de certains contingents ou de certains militaires, le départ de policiers, le départ de collègues civils, mais aussi la réduction d'opérations. L'approche, qui a été adoptée dans cette mission, est de s'assurer, et surtout à la lumière des prochaines élections, l'approche est de s'assurer que l'ensemble du territoire centrafricain reste couvert par la présence de la MINUSCA et, lorsque la MINUSCA ne peut pas être présente, il faut s'assurer qu'il peut y avoir un relais rapide par les FACA ou par les Forces de sécurité intérieure. Donc, à ce jour, la liste des bases qui vont fermer est toujours en discussion mais le travail est fait de telle façon à ce qu'il n'y ait pas de vide sécuritaire sur l'ensemble du territoire centrafricain.

Questions des journalistes

Le Combattant + (Jacques Emmanuel Ngué)

- Je reviens un peu sur la question de mon confrère. Le mandat vient d'être renouvelé pendant qu'il y a une « crise financière » entre guillemets avec presque le même effectif, tant pour le personnel civil que militaire mais la MINUSCA, d'abord, avec l'effectif qui était là, ne peut pas couvrir 623 000 km². Aujourd'hui, est-ce qu'avec ce budget, il n'y aura pas de problème à la mise en œuvre des priorités de la MINUSCA ? Parce que l'effectif est là, mais le budget est réduit.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

La volonté est là, la volonté et la programmation sont là. Donc, la volonté de poursuivre la mise en œuvre du mandat, comme cela est demandé par le Conseil de sécurité, en respectant les priorités, je vous les rappelle, protection des populations civiles, soutien au processus électoral, soutien à l'extension et à la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire et soutien à la mise en œuvre de l'APPR. Et tout est mis en œuvre dans la limite des ressources qui nous sont allouées. Et d'ailleurs, je l'ai signalé dans mon propos liminaire, le Représentant permanent de la République centrafricaine [auprès de l'ONU] a bien noté hier qu'il espérait que ce renouvellement de mandat serait accompagné de l'allocation des ressources nécessaires pour la MINUSCA. Il a

effectué, et il n'a pas été le seul, un plaidoyer pour que la MINUSCA poursuive, puisse recevoir toutes les ressources qui sont les siennes.

À la question de savoir si la MINUSCA peut couvrir l'ensemble du territoire, vous le savez, nous sommes là en soutien aux Forces de défense et de sécurité centrafricaines. Il existe encore des poches d'insécurité mais il y a des endroits où la sécurité est revenue, où les populations peuvent vaquer à leurs occupations quotidiennes, où il y a des échanges commerciaux, où la vie a repris son cours. Et dans ces endroits-là, comme cela est l'objectif que nous cherchons tous à atteindre, ce sont les Forces de défense et de sécurité centrafricaines qui ont déjà pris ou qui vont progressivement prendre le relais de la MINUSCA. La MINUSCA s'efforce d'être présente partout, mais avec la priorité dans les points chauds, les zones sensibles, avec aussi une agilité et une mobilité qui font que... souvenez-vous, l'année dernière, quand il y a eu un problème au début de l'année dernière dans le Haut-Mbomou, où dans la région de Bambouti, il n'y avait plus personne, toute la population avait déserté en raison des violences qui sévissaient à cet endroit, la Mission a adopté une posture très agile et a déployé des forces. C'était la première fois et que la MINUSCA, mais aussi que des forces venaient à Bambouti. La MINUSCA a établi une base, a sécurisé le périmètre. À l'époque, il n'y avait même pas 100 personnes à Bambouti. Aujourd'hui, il y a entre 2 et 3 000 personnes qui y vivent.

Nous sommes dans le pays, nous suivons évidemment de façon très étroite les développements dans le pays, y compris les développements sécuritaires et, s'il faut intervenir, nous intervenons. Il y a cet exemple, on a aussi l'exemple actuel d'Am-dafock, où nous avons renforcé aussi le nombre de nos soldats qui sont déployés dans la base d'Am-dafock et nous renforçons nos patrouilles dans cette zone.

Questions des journalistes

Le Gardien Médias (Selda Junior)

- Je crois que la principale mission de la MINUSCA, c'est de stabiliser la paix à travers le pays. Nous savons tous que c'est grâce au personnel en uniforme que la Mission a réussi sa mission dans le cadre de protection des civils. J'aimerais savoir, réduire l'effectif des Casques bleus ne va pas conduire à un éventuel échec de la Mission ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Vous avez vraiment décidé d'être pessimistes aujourd'hui, nous, on se réjouissait de vous annoncer que le mandat avait été renouvelé avec le soutien du Conseil de sécurité, mais je vois qu'il faut qu'on continue notre plaidoyer et qu'on revoie notre copie pour mieux vous expliquer ce que nous faisons.

C'est l'ensemble de la MINUSCA, mais aussi l'ensemble du système des Nations Unies, que ce soient des personnels en uniforme ou des personnels civils, qui sont déployés ici en République centrafricaine pour pouvoir établir ou rétablir une paix durable sur l'ensemble du territoire au bénéfice des populations centrafricaines. Les réponses ne sont pas que des réponses sécuritaires. Regardez ce qui se passe actuellement dans le Haut-Mbomou. L'approche qui est privilégiée, sur le leadership de la Représentante spéciale du Secrétaire général, est celle du dialogue. Des missions sont régulièrement organisées avec le soutien de la MINUSCA, d'Obo vers Zémio, pour permettre au préfet, pour permettre aux membres du CMOP, Comité de mise en œuvre préfectorale de l'accord de paix, pour permettre à tous les acteurs et parties prenantes de se rencontrer, de se parler pour essayer de résoudre ensemble les problèmes et faire en sorte que les populations déplacées et réfugiées puissent revenir. Donc, la paix, ce n'est pas seulement une histoire de militaires, de tanks et de forces. La paix, c'est surtout et avant tout un dialogue, une écoute, une acceptation de l'autre. La signature de l'accord de paix local à Birao la semaine dernière, il y a deux semaines, ça s'est fait sans les armes, cela s'est fait avec une communauté soudanaise et centrafricaine qui se sont retrouvées à Amdafock et qui, pendant trois jours, ont parlé avant d'arriver à un accord de paix. La Force est présente lorsqu'il y a une menace qui pèse directement sur les populations civiles mais la manière d'arriver à la paix, c'est par le dialogue, c'est par l'acceptation de l'autre et c'est donc tout le travail qui est fait par les CMOP, par les groupes de travail de la transhumance, par les Comités locaux pour la paix et la réconciliation.

Questions des journalistes

Le Langage (Gabriel Rhopo Mbrennga)

- Madame, vous n'êtes pas sans ignorer qu'avec la réduction des moyens et de l'effectif, on vous demande d'un côté de faire des efforts, mais on vous demande aussi de réduire l'effectif du personnel civil et militaire. Du point de vue insécurité, je parlerai du Haut-Mbomou, vous voyez, à Obo et à Bambouti, il y a les Azandé Ani Kpi Gbé qui sont là. À Birao et à Ndele, il y a des poches de résistance. Il y a un test pour la MINUSCA avec le nouveau mandat. Comment va faire la MINUSCA pour réussir ce processus électoral, garantir la réussite de cette quadruple élection qui arrive très bientôt ?
- Ensuite, comment la MINUSCA fera face aux remous sociaux dû aux compressions du personnel civil ? Les militaires peuvent repartir dans leur pays d'origine, mais le personnel civil que la MINUSCA va compresser, comment fera-t-elle pour faire face à des éventuels remous sociaux ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Vous attribuez à la MINUSCA la garantie de la réussite du processus électoral. Je vous rappelle que le processus électoral est géré par l'autorité nationale des élections, l'ANE, la MINUSCA intervient en soutien. Elle apporte un soutien logistique, technique, politique, pour la mobilisation des ressources, pour la sécurisation, mais ce n'est pas elle qui est le pilote dans l'avion du processus électoral.

Quant à votre deuxième question liée à d'éventuels mouvements sociaux par rapport aux suppressions de postes, vous le savez, ce sont des décisions qui nous ont été imposées par la situation financière. Ce sont des décisions qui ont été difficiles à prendre pour le Secrétaire général. J'imagine que ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il a instruit toutes les opérations de maintien de la paix dans le monde à diminuer leur budget et donc leurs effectifs, ce qui peut avoir une conséquence directe sur la mise en œuvre des mandats des uns et des autres mais, dans la mesure où les rentrées financières n'atteignent pas le niveau des dépenses, il fallait agir. Je vous rappelle aussi que concernant la République centrafricaine et concernant la MINUSCA, les personnels civils nationaux ne sont pas touchés par la mise en œuvre du plan de contingence.

Questions des journalistes

Radio Fréquence RJDH (Vivien Nvalé)

- Je vais essayer de rebondir un peu sur votre dernière réaction. Je crois la semaine dernière, le RJDH avait reçu la plainte de certains de vos collègues, soi-disant, de la MINUSCA, qu'ils ont été déposés et sans mesures d'accompagnement. Je me pose la question, est-ce que vous confirmez que la MINUSCA est en train de compresser un peu ces collègues civils ?
- Et concernant les mesures d'accompagnement, comment est-ce que vous organisez ici, chez vous ? Est-ce que ces gens-là sont des personnels de la MINUSCA ou bien ce sont des bénévoles ou des contractuels ? Comment est-ce que vous qualifiez ces gens-là ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous retourne la question parce qu'avec les informations que vous me donnez, je ne suis hélas pas en mesure de vous répondre.

Questions des journalistes

LANOCA (Aubin Manassé Ndata)

- Pourquoi les Etats Unis se sont abstenus de ce vote-là ? Est-ce que cela relève peut-être des résultats non satisfaisants de la MINUSCA dans la mise en œuvre de sa mission en République centrafricaine puisque les Etats Unis étaient les premiers à encourager la Mission à poursuivre, mais du coup, ils se sont abstenus. Est-ce que vous avez la moindre raison de cette abstention ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je suis la porte-parole de la MINUSCA. Concernant toutes les questions sur les États-Unis, je vous renvoie à l'ambassade des États-Unis ici à Bangui.

Questions des journalistes

L'Agora (Melchisédech Bao)

- Il est dit dans la résolution 2800, le mandat prévoit sur la base d'une priorisation des tâches. La question est de savoir comment la Mission prévoit-elle d'articuler ses priorités dans la pratique ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

En effet, la résolution 2800 énonce les priorités pour la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA, des priorités qui ont été également soulignées par les États membres qui ont pris la parole hier lors de la réunion du Conseil de sécurité à l'occasion du vote sur le renouvellement du mandat. Les priorités sont le soutien au processus électoral, le soutien à la mise en œuvre de l'Accord de paix, tout ce qui peut concourir à la protection des populations civiles qui vivent sous la menace de violences, le soutien à l'extension et à la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. Voilà les priorités, donc élections, protection des populations civiles, extension de l'autorité de l'État et Accord de paix. Évidemment, l'une des dispositions de l'Accord de paix est celle des opérations de désarmement et de démobilisation. Ce sont les priorités, il y a d'autres tâches. La résolution, dans sa version française, n'est pas encore disponible officiellement. Dès qu'elle le sera, évidemment, je vous la ferai parvenir. Vous pourrez aussi la parcourir et retrouver les autres tâches de la Mission qui n'ont pas changé, qui sont le soutien à l'acheminement de l'aide humanitaire, le soutien au renforcement du secteur de la sécurité, le soutien à la mise en place d'un état de droit et à la lutte contre l'impunité et également le volet de monitoring et de promotion des droits de l'homme demeure dans ce mandat.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#).

L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation.